



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 181 - 30 juillet 2011

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien la MMF) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail.

SOMMAIRE

- 1 - Le campement européen de Jeunes Féministes de la Marche Mondiale des Femmes : un premier succès ! - 20 juillet 2011 - Page 1
- 2 - L'avenir de la maternité des Lilas plus que jamais menacé : la voie est ouverte aux fonds de pension - Manifestation le 24 septembre - Collectif Les Lilas - Page 2
- 3 - Turquie : L'escalade de la misogynie - Page 3
- 4 - Manifestation afghane « Contre le harcèlement dans la rue » - 14 juillet 2011 - Page 4
- 5 - Afghanistan - Les femmes prêtes à se défendre - Courrier International 1^{er} août 2011 - Page 5
- 6 - Afghanistan : Obama et Sarkozy décident le retrait de leurs troupes. Ont-ils oublié les droits des femmes et de 99 % du peuple afghan ? - Communiqué de Negar - Kaboul le 27 juin 2011 - Page 6
- 7 - Algérie - M'sila : Une deuxième expédition punitive contre des femmes seules en un mois - 3 juillet 2011 - Page 6**
- 8 - Algérie : En l'absence de l'Etat, tout individu peut se substituer à la loi - Nabila Amir - El Watan 21 juillet 2011 - Page 7
- 9 - Conférence internationale du BIT : les travailleuses domestiques ont fait valoir leurs droits - 11 juin 2011 - lecourrier.ch - Page 8
- 10 - Femmes Solidaires « mise hors jeu » sur le tour de France : la promotion du cyclisme féminin étant jugée trop politique ! - 25 juillet - Page 9
- 11 - Bon anniversaire la loi « Avortement et contraception » ? 10 ans, l'âge de raison ? - Communiqué MFPP - Page 10
- 12 - Droits des femmes, Egalité entre les femmes et les hommes, L'Etat est complètement à côté de la plaque ! - Intersyndicale CGT-CFDT du SDFE (service droits des femmes) - 2 juillet - Page 10
- 13 - La dénonciation croissante des violences conjugales et son impact sur l'évolution générale - lemonde.fr - 27 juillet 2011 - Page 11
- 14 - Cent femmes s'engagent Pour l'égalité maintenant dans l'Economie sociale et solidaire ! - « Une personne, une voix » - Collectif des femmes de l'ESS - juin 2011 - Page 13
- 15 - L'égalité, c'est maintenant ! - Texte Rencontres d'été des 2 - 3 juillet - Page 14
- 16 - FMI, lamentable symbole d'un système capitaliste et patriarcal - CADTM - Page 15
- 17 - Trois associations saisissent le Premier Ministre pour demander la révocation des élus condamnés pour violences sexuelles - Page 17
- 18 - Comité "Justice pour Nafissatou Diallo" - Communiqué de presse - 2 août 2011
- 19 - Congrès international Mondes des femmes 2011 - Compte-rendu des échanges sur l'abolition de la prostitution à l'exposition "Les draps parlent" - Sisyphe, le 11 juillet 2011

INFOS MMF

1 - Le campement européen de Jeunes Féministes de la Marche Mondiale des Femmes : un premier succès ! - 20 juillet 2011

Le campement européen de Jeunes Féministes de la Marche Mondiale des Femmes s'est achevé sur une grande fête le samedi 16 juillet 2011 à Terreblanque, près de Toulouse. Pendant 8 jours, une soixantaine de jeunes féministes de 10 pays d'Europe ont partagé leur quotidiens et échangé sur leurs situations et luttes respectives. Des jeunes femmes du Portugal, de Galice, du Pays Basque, de France, de Belgique, de Suisse, de Macédoine, de Roumanie, de Pologne et d'Arménie étaient présentes, de même qu'une jeune québécoise, et des femmes migrantes de plusieurs pays d'Amérique Latine. Se retrouver entre jeunes femmes, féministes actives en Europe, leur auront permis de partager leur combat et leurs réflexions, leurs visions de l'avenir et leurs stratégies de lutte.

La première journée a été consacrée à l'organisation de la vie collective dans ce campement auto-géré, avec douches solaires, toilettes sèches, et cuisine collective. Les trois jours suivants se sont déroulés des ateliers thématiques proposés par les participantes. On a pu ainsi échanger autour de l'auto-défense féministe, réfléchir à comment survivre en milieu masculin, parler des jeunes femmes et de la précarité, des lesbiennes dans le mouvement féministe, mais aussi se mettre en scène lors d'un théâtre-forum, s'intéresser à l'auto-gestion de la menstruation. Ces trois jours d'ateliers, de même que les échanges informels permanents entre les filles, ont permis de mieux se connaître. L'écriture d'un texte commun de jeunes féministes d'Europe a ainsi été possible grâce à ces échanges.

Le vendredi 15 juillet, le groupe s'est rendu à Toulouse pour une manifestation dynamique, où l'énergie et la force des échanges ont pu s'exprimer publiquement. Slogans en trois langues, danses et chants ont donc rythmé la manif, sous l'oeil étonné des toulousains et vacanciers. Le dernier jour, les habitants de la région étaient invités à venir échanger autour du développement du mouvement féministe, et des moyens de le rendre plus inclusif et plus populaire, sous la forme d'un débat public ouvert. Un concert et une grande fête ont vu nos jeunes féministes danser jusqu'à l'aube.

Cette première initiative d'organisation des jeunes féministes de la Marche Mondiale des Femmes est un grand succès ! Ces jeunes femmes ont appris à se connaître et ont renforcé leur motivation à lutter pour un monde meilleur, à changer la vie des femmes dans leurs pays, en lien avec des jeunes féministes d'autres pays. La formalisation d'un réseau, sous la forme d'un site internet, est en préparation, tandis que la volonté d'organiser un autre campement l'année prochaine dans un autre pays a été maintes fois exprimée.

Au niveau français aussi, des liens ont été créés entre jeunes féministes de différentes villes, réunies derrière l'analyse et la proposition politique de la Marche Mondiale des Femmes. Le groupe Jeunes MMF à Paris, à l'origine de l'organisation du campement, reprendra ses activités à la rentrée. Toutes les jeunes féministes sont invitées à rejoindre ces initiatives ! Nous sommes en marche, tant que toutes les femmes ne seront pas libres !

Une vidéo de la manifestation du 15 juillet : <http://www.youtube.com/watch?v=kyNUPNrpJdA>

Des textes, des photos des vidéos : www.genreenaction.net/spip.php?rubrique178 ; <http://collectif-debout.org> ;

L'adresse du groupe Jeunes MMF à Paris : mmfjeunes@gmail.com

MOBILISATION

2 - L'avenir de la maternité des Lilas plus que jamais menacé : la voie est ouverte aux fonds de pension - Manifestation le 24 septembre - Collectif Les Lilas

Une table ronde a eu lieu le vendredi 8 juillet à la Mairie des Lilas en présence de : Pour l'ARS Ile de France, M. Claude Evin Directeur Général, M. Cremieux Directeur « pôle établissement de santé », M.

Bogillot Directeur des « affaires réservées », le délégué territorial 93 M. Kirschen, M. Romeo ancien Directeur de l'enfance et de la famille au Conseil Général 93 M. Claude Bartonone Président du Conseil Général 93. Pour la Mairie : M. Daniel Guiraud Maire des Lilas, M. Belkacem Directeur Général des Services ; Pour la maternité des lilas : la Présidente de l'association naissance, le Directeur de la maternité, le chef de service, le Président et le Vice Président de la CME.

Le personnel de la maternité des lilas, après cette table-ronde, connaît enfin l'avenir que lui réserve l'ARS : intégration à un pôle privé MCO avec la clinique de la Dhuy et la clinique Floréal sur la commune de Bagnolet, Pôle privé sous l'égide d'un fonds de pension australien « Ramsay Santé ».

Le collectif et l'ensemble des salariés de la maternité des lilas sont indignés par une telle proposition. Nous refusons catégoriquement la privatisation de la médecine et la marchandisation de la santé.

Plus que jamais, nous continuons notre mobilisation pour la reconstruction de la Maternité sur la commune des Lilas dans son statut actuel. Nous avons besoin de votre soutien.

Rendez-vous important à noter : le 24 septembre à 11 heures, manifestation nationale.

INTERNATIONAL

3 - Turquie : L'escalade de la misogynie

Les femmes de Maisons du Peuple, un groupe qui fait partie de la Marche Mondiale des Femmes en Turquie, ont préparé la lettre ci-dessous pour informer la communauté internationale au sujet des pratiques oppressives et misogynes récentes du gouvernement en Turquie. Une de leurs militantes - Dilshad - a été hospitalisé parce que son fémur a été brisé par la police après les manifestations tenues au début de juin.

Un combat contre les centrales hydroélectriques (CHE) est mené depuis longtemps à Hopa, Artvin, afin de protéger le sol, l'eau et les rivières. La population de Hopa a réagi contre les projets du gouvernement et le 31 mai, lors d'une réunion tenue à l'occasion des élections, les citoyens ont voulu protester contre le 1^{er} ministre, Recep Tayyip Erdoğan, en manifestant pour démontrer leur propositions et leur réactions contre les hydroélectriques. Cependant, lors de ces manifestations, la police a utilisé des doses trop importantes de gaz poivre, provoquant ainsi la mort de Metin Lokumcu, un enseignant à la retraite. De nombreuses réactions et mouvements de protestations ont fait suite au décès de Lokumcu, tout d'abord à Ankara et Istanbul, et puis à travers tout le pays. La police a de nouveau utilisé des doses très importantes de gaz poivre et a arrêté beaucoup de gens à Ankara. Après les manifestations, des officiers de police en civil ont tendu des embuscades à une femme, membre du comité central exécutif des maisons populaires (People's Houses) - Dilsat Aktas - et lui ont cassé le col du fémur. Les médecins lui ont prescrit un arrêt de travail pour un traitement de 6 mois. Pire, suite aux questions de journalistes à propos de cette agression, le Premier Ministre turc a répondu « Je l'ai vue à la télévision et me demande toujours s'il s'agit d'une femme ou d'une fillette », contribuant ainsi superbement à la misogynie et à la discrimination envers les femmes, et nous attaquant toutes personnellement avec Aktas.

Le gouvernement turc légitime les abus, la violence, la torture et la marchandisation du corps de femmes : Le gouvernement ne s'est pas arrêté là, et les attaques contre les manifestants ont continué de manière systématique et illimitée. Nos ami-es en garde à vue ont été traité de manière inhumaine. Les femmes en particulier ont été torturées à la fois physiquement et psychologiquement et ont subi des agressions verbales et physiques de la part des officiers de police.

Les femmes ont été visées directement par le gouvernement turc. Il n'y a eu aucune enquête officielles et ces événements ont été ignorés. Les criminels ont, au contraire, été blanchis et les crimes justifiés. Les exploiters et les tortionnaires ont pris cette histoire à cœur, et cela a tourné en une agression abjecte envers les femmes en lutte.

La discrimination à l'encontre des femmes et la misogynie ont été maintenues par le gouvernement lui-même en Turquie. La violence envers les femmes a augmenté jour après jour. Et au moins 5

femmes sont tuées chaque jour. La violence envers les femmes a augmenté de 1400 % durant la période du gouvernement AKP (Parti pour la Justice et le Développement, au pouvoir en Turquie pendant 9 ans). Et, à la place de prendre des mesures, le Premier Ministre a continué sur la voie conservatrice, réactionnaire et sexiste. Il agresse journalistes, intellectuels, écrivains, anti-racistes, tous ceux qui sont contre lui. Il encourage la misogynie. Il vise toutes les femmes qui s'opposent à lui. Il affirme : « Je ne crois pas en l'égalité des sexes », il dit aussi : « Le mariage et la maternité sont les seules alternatives pour les femmes » ; il annonce que : « Les femmes devraient avoir au moins trois enfants » et finalement que « Quiconque souhaite un quota électoral pour les femmes devrait se rendre au Rwanda ». Il ignore complètement les droits pour lesquels les femmes se battent depuis si longtemps.

Selon lui, le corps des femmes, leur travail et leur identité sont sans valeurs ; il accentue les inégalités hommes-femmes ; il voit les femmes comme des gens de seconde classe et des citoyens de seconde classe. Et malgré toutes les protestations, le Premier Ministre a annoncé que le « Ministère pour les femmes et la famille » serait remplacé par le « Ministère pour la famille et les politiques sociales », justifiant sa position en affirmant : « Nous sommes un parti conservateur et la famille est beaucoup plus importante pour nous ».

Le gouvernement, en détruisant toutes les conditions de vie humaines en Turquie, souhaite maintenir un système capitaliste basé sur le pillage et l'exploitation en faisant des femmes des esclaves soumis aux hommes, aux patrons et aux communautés réactionnaires.

Nous, en tant que femmes de l'opposition vivant en Turquie, nous lançons un appel à toutes les femmes du monde à unir leurs voix pour dénoncer les politiques misogynes d'AKP et du Premier Ministre turc Tayyip Erdoğan et contre la discrimination envers les femmes en Turquie !

Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche !

Les femmes des Maisons Populaires (Women from People's Houses)

4 - Manifestation afghane « Contre le harcèlement dans la rue » - 14 juillet 2011

La première manifestation afghane « contre le harcèlement dans la rue » a eu lieu le 14 juillet dernier à Kaboul. A l'initiative de deux associations, une trentaine de femmes, mais aussi quelques hommes, ont parcouru les rues de la capitale pour protester contre la situation des femmes en Afghanistan.

« Cette rue m'appartient aussi ». C'est ce qu'on peut lire sur une des pancartes, raconte la journaliste de Reuters qui a suivi le petit cortège, le 14 juillet, parmi les « rues poussiéreuses de la capitale ». Cette affirmation est loin d'être une évidence dans ce pays qui reste « profondément conservateur » malgré quelques progrès des droits des femmes observés depuis la chute des Talibans en 2001.

« La place des femmes est soit dans la maison de leurs maris, soit dans leurs tombes » : Noorjahan Akbar est la fondatrice du mouvement Young Women for Change (YWC), à l'initiative de la manifestation. Dans un texte publié sur le site d'Al-Jazeera elle témoigne de la colère de sa mère, professeure, qui se fait harceler par des hommes de tout âge en rentrant du travail : « c'est comme s'ils pensaient que toute femme travaillant à l'extérieur est forcément une prostituée ». Sur les vingt femmes interrogées par l'association, 19 ont affirmé avoir été harcelées dans la rue, dont 14 ont été « tripotées, pincées et giflées ». Lorsque cela arrive, la justification est très souvent la suivante : les femmes n'étaient pas habillées décentement. Autrement dit, la victime est responsable. Ce phénomène n'est pas reconnu comme un problème par le gouvernement afghan. Au contraire, « il encourage ces pratiques implicitement ». Une régulation du mariage va ainsi voir le jour, dictant un code de conduite vestimentaire pour les femmes. Pour Noorjahan Akbar « ces politiques soutiennent la vision du monde des Talibans ». Elle considère le harcèlement comme un moyen de tenir les femmes éloignées de toute participation à la vie publique en les décourageant par la peur de l'agression et, immanquablement, l'usure morale. Dans une interview cette jeune femme de 19 ans affirme que le but de son association est « de combattre la croyance qui veut que la femme n'appartient pas au monde extérieur ». Croyance que l'on retrouve dans ce proverbe afghan : « La place des femmes est soit dans la maison

de leurs maris, soit dans leurs tombes »

Retrait occidental et négociations, des menaces pour le droit des femmes : Le climat actuel inquiète nombre d'associations de défense des femmes en Afghanistan, assure un article de l'IWPR (Institute for war and peace reporting) traduit dans Courrier International. Les négociations actuellement en cours avec les Talibans risqueraient en effet de mettre en cause les droits acquis depuis leur chute, en 2001. Les membres du Haut Conseil se veulent rassurant en affirmant qu'il y aura des « conditions préalables » à un accord. On peut se demander quelles seront ces conditions lorsque, selon l'article, « le porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahed, s'est déclaré hostile à l'idée que les droits des femmes soient reconnus par une loi civile ». Pour Noorjahan Akbar, négociateur avec les Talibans n'est pas envisageable : « le gouvernement nous demande de pardonner les Talibans. (...) Comment pourrais-je les pardonner d'humilier les femmes ? ». Ce qu'il faut, c'est « transmettre le pouvoir aux progressistes, femmes comprises ». Elle se positionne donc en faveur de la présence des Etats-Unis, à condition qu'ils se donnent cette mission. L'association franco-afghane Negar estime également que le retrait des troupes occidentales est un « abandon concerté au profit du Pakistan et de ses milices talibans ». Seulement, la situation des femmes n'est plus un enjeu pour les forces alliées. Un responsable américain avouait ainsi au Washington Post en mars dernier que « les problèmes de genre vont devoir s'effacer face à d'autres priorités ». Autant dire que les appels au soutien occidental risquent de rester lettre morte.

5 - Afghanistan - Les femmes prêtes à se défendre - Courrier International 1^{er} août 2011

Alors que le gouvernement Karzai engage des pourparlers avec les insurgés pour trouver un accord de paix, les Afghanes espèrent ne pas perdre les avancées acquises depuis 2001.

Des organisations de femmes afghanes mettent aujourd'hui le pays en garde contre le risque d'anéantissement des acquis obtenus en matière de droits des femmes depuis la chute des talibans, en 2001, en cas de signature d'un traité de paix avec les extrémistes. Les réunions secrètes entre le Haut Conseil pour la paix, créé pour cette occasion en octobre dernier, et des représentants de groupes d'insurgés n'ont fait que renforcer leurs inquiétudes. *"Les femmes se félicitent de l'ouverture de négociations pour une paix durable, mais elles s'inquiètent de ne pas être informées de l'évolution des pourparlers"*, explique Fatana Ishaq Gailani, militante pour les droits des femmes. Après s'être emparés des rênes du pouvoir, les talibans ont mis en place des règles répressives à l'égard des femmes, les obligeant à porter la burqa et les empêchant de travailler et d'étudier. Depuis 2001, elles peuvent à nouveau exercer un métier et sont présentes dans la vie publique et les institutions politiques, y compris au gouvernement et au Parlement. Mais ces avancées pourraient être remises en question si la réconciliation avec les talibans se faisait au prix de concessions constitutionnelles. Mawlawi Ataullah Ludin, membre du Haut Conseil pour la paix, affirme que les femmes n'ont pas à s'inquiéter de l'accord de réconciliation avec les talibans, car les insurgés seront tenus de souscrire à *"un certain nombre de conditions préalables"*. Il précise toutefois qu'elles ne peuvent pas espérer une liberté inconditionnelle dans des domaines où prévalent les règles islamiques et les valeurs afghanes. Selon lui, les talibans ne sont pas les seuls à vouloir protéger l'honneur des femmes. *"Nous aussi, nous voulons que les lois pour les femmes soient celles que l'islam a prescrites pour elles, et non pas celles qui sont établies par l'Occident"*, dit-il. La composition du Haut Conseil pour la paix est très critiquée. Des commentateurs lui reprochent d'inclure parmi ses 68 membres, tous désignés par le président Hamid Karzai, des chefs de milice qui ont pris part à la guerre civile du début des années 1990, d'anciens membres du mouvement taliban, ainsi que des chefs de tribu de tout le pays. Fatana Gailani est particulièrement préoccupée par le fait que le Conseil ne compte que 9 femmes. *"Certains membres ne sont pas vraiment populaires, et la présence féminine est purement symbolique"*, s'insurge-t-elle.

Ajia Zewari, vice-présidente et secrétaire du Conseil, n'est pas de cet avis. *"Les femmes du Haut Conseil pour la paix ne sont pas du genre à dire oui à tout"*, assure-t-elle. Fawzia Habibi, qui travaille

au ministère des Affaires féminines, souligne que les femmes ont joué un rôle dans l'élaboration du processus de paix en participant à la Loya Jirga de l'an dernier. *"L'une des conditions majeures auxquelles les talibans doivent satisfaire est d'adhérer à la Constitution [qui garantit l'égalité homme-femme devant la loi]. S'ils le font, il n'y aura pas d'inquiétudes à avoir à cet égard"*, dit-elle. Mais de telles promesses ne sont pas suffisantes pour convaincre des femmes comme Najiba, qui travaille pour une ONG afghane. Selon elle, l'action gouvernementale de la dernière décennie montre que les dirigeants placent les intérêts politiques, claniques et personnels, avant l'intérêt général. *"Personnellement, je ne fais pas du tout confiance au président, précise-t-elle. S'ils disent que le ciel est bleu, je m'en assure par moi-même avant de le croire."* *"Les talibans n'accepteront jamais la Constitution"*, affirme Shokria Paikan, élue parlementaire de la province de Kunduz. *"Ils ont violé tous les droits des femmes lorsqu'ils étaient au pouvoir. Leur conception islamique de la femme ne changera jamais."* Dans une interview téléphonique accordée à l'IWPR, le porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahed, s'est déclaré hostile à l'idée que les droits des femmes soient reconnus par une loi civile. Il a soutenu que la loi islamique avait accordé des droits sans précédent aux femmes et que les seuls qui s'opposaient à ces règles étaient ceux qui avaient *"perdu la foi et [étaient] tombés sous l'influence des démocraties occidentales"*.

6 - Afghanistan : Obama et Sarkozy décident le retrait de leurs troupes. Ont-ils oublié les droits des femmes et de 99 % du peuple afghan ? - Communiqué de Negar - Kaboul le 27 juin 2011

Le 22 juin, le président américain Barack OBAMA a précisé le calendrier de retrait des troupes d'Afghanistan : 10 000 hommes sur les 99 000 engagés doivent quitter l'Afghanistan le mois prochain. Le 23 juin, le président Sarkozy a annoncé un retrait progressif des troupes françaises (aujourd'hui 4000 hommes) : « de manière proportionnelle et dans un calendrier comparable au retrait des renforts américains. » La moitié des troupes belges quitteront le pays à leur tour au 1^{er} janvier 2012. L'Allemagne et l'Angleterre préparent leur sortie du territoire afghan.

L'association NEGAR- Soutien aux femmes d'Afghanistan prend acte des annonces de ces retraits. Certes les troupes alliées doivent quitter l'Afghanistan et les Afghans doivent être en mesure de prendre en charge la sécurité dans leur pays. Mais aujourd'hui, de l'avis de tous les observateurs, on est loin du compte ; pour la deuxième fois (après le retrait des troupes soviétiques en 1992), il ne s'agit donc pas d'un retrait mais d'un abandon concerté, encore une fois au profit du Pakistan et de ses milices talibans. C'est ainsi que 99 % du peuple afghan, villes et campagnes confondues, ressentent cette décision dans un désarroi général.

Nous en appelons à tous les démocrates, à toutes les féministes et à tous les humanistes qui depuis si longtemps ont accompagné nos actions pour empêcher la victoire de la Barbarie, même si de fausses propagandes montrent à l'opinion occidentale qu'il s'agit de la réalité de la situation sur le terrain et qu'il n'y a pas d'autre issue. *"Ce n'est pas vrai !"*

NEGAR rappelle, ainsi qu'elle l'a dit lors de sa conférence de presse du 3 mars 2011 au Sénat, que le respect de la Constitution et des droits des femmes afghanes doit être un préalable à toute négociation avec quiconque, y compris les taliban, milices terroristes aujourd'hui rebaptisées « les insurgés » par les profiteurs de l'argent des stupéfiants, par les supporters du Pakistan, et par la presse (une insulte pour les insurgés du monde arabe). NEGAR demande que le retrait des troupes alliées d'Afghanistan soit décidé en concertation avec les assemblées afghanes élues, représentantes du peuple afghan et responsables devant lui.

Shoukria HAÏDAR, présidente de NEGAR-Soutien aux femmes d'Afghanistan

7 - Algérie - M'sila : Une deuxième expédition punitive contre des femmes seules en un mois - 3 juillet 2011

Dans la nuit de samedi à dimanche du 02 et 03 juillet, la population du quartier de Chebilja a connu les pires moments de frayeur lorsque leur cité a été prise d'assaut par plus de 400 jeunes qui ont

attaqués, et incendiés deux appartements appartenant à des femmes, que l'on accuse d'exercer le plus vieux métier du monde.

Les flammes de plus de 2 mètres de hauteur, qui ont pris dans le premier appartement situé au 3^{ème} étage, le consumant de part en part sur ses 03 façades avant de se propager à l'étage supérieur, engendrant ainsi un immense et dense nuage de fumée noirâtre qui a envahi l'ensemble de la cité des 138 logements. Plusieurs familles, dont des enfants, ont suffoqué après inhalation de gaz. Une véritable pagaille régnait dans ce bouillonnant quartier, sans qu'aucune autorité n'ait daigné s'interposer, notamment les policiers qui se sont concentrés devant le commissariat (3^{ème} sûreté urbaine), et n'ont rien fait pour dissuader ces jeunes en furie qui ont failli causer l'irréparable. Il a fallu beaucoup de temps pour que les secours s'organisent avec l'intervention des éléments de la protection civile, qui ont aussitôt procédé à éteindre l'incendie et l'évacuation de dizaines de personnes notamment des enfants qui ont été asphyxiés par la fumée.

Cette descente punitive du samedi dimanche contre les femmes de Chebilja est la deuxième du genre après celle de la cité des 500 logements il y a de cela 03 semaines. Ce jour là, plusieurs femmes, accusées de prostitution ont failli être lynchées, avant d'être sommées d'évacuer les lieux sans espoir de retour. Cette situation ressemble étrangement aux événements de 1990 qui ont marqué la ville de Hassi Messaoud, où des femmes, accusées de prostitution, avaient été brûlées vives.

8 - Algérie : En l'absence de l'Etat, tout individu peut se substituer à la loi - Nabila Amir - El Watan 21 juillet 2011

L'Observatoire des violences contre les femmes (OVIF) a dénoncé, hier les expéditions punitives menées par certains groupes d'hommes contre les femmes sous prétexte de moralisation de la société.

Lors d'une conférence de presse hier à Alger, Cherifa Khadar et Dalila Djerbal, deux responsables de l'OVIF, ont qualifié de scandaleux ce qui s'est passé dernièrement à M'sila et avant cela à Ouargla, Remchi, Hassi Messaoud et Bordj. Considérées par leur voisinage comme «des prostituées potentielles», car elles vivent seules et sous prétexte d'assainissement des mœurs, des groupes d'individus organisent des expéditions punitives contre ces femmes. *« Dans beaucoup de cas, c'est la rumeur qui tient lieu d'acte d'accusation. Des personnes, dont la moralité et la crédibilité ne sont pas toujours démontrées, s'érigent en tribunal ; elles dressent l'acte d'accusation et mobilisent l'opinion pour l'exécution sommaire ! »* s'offusque Dalila Djerbal. Elle est persuadée que ces «justiciers», qui se mettent à plusieurs centaines pour se donner du courage et se rassurer du bien-fondé de leur crime, qui brûlent les maisons des femmes, les agressent au nom de la morale, sont les mêmes à utiliser les femmes comme des objets sexuels pour assouvir leurs frustrations.

Des actions, affirme-t-elle, doivent être engagées pour la protection des citoyens, car les femmes restent le maillon faible qui sert d'exutoire à la mal-vie et aux injustices, et la prostitution n'est qu'un alibi, mais un alibi systématique. Dans la foulée, l'observatoire condamne la manière laxiste avec laquelle les pouvoirs publics réagissent à ces expéditions punitives : *« Ce que nous dénonçons dans l'affaire de M'sila et toutes celles qui l'ont précédée, c'est l'absence de l'Etat qui fait que tout individu peut se substituer à la loi et trouver prétexte dans la moralisation de la société pour attenter à la sécurité des femmes »*, s'insurge l'oratrice qui insiste sur le fait que les auteurs de ces expéditions punitives avancent à chaque fois l'argument de la prostitution.

Vulnérabilité et détresse social : L'observatoire considère à cet effet que «le système de prostitution» est une forme grave de violence contre les femmes qui se situe dans le même continuum que les autres. *«La prostitution est d'abord un système qui bénéficie aux hommes. Ce sont eux les "consommateurs" et elle alimente en milliards des réseaux mafieux bien protégés et auxquels participent parfois des femmes. La prostitution, par contre, détruit les vraies victimes : des femmes, des enfants et des jeunes hommes »*, déclare la représentante de l'OVIF qui note que le système de prostitution prospère grâce à la précarité sociale de plus en plus large, parce que des

catégories sociales traînent de lourdes détresses familiales ou des violences jamais dénoncées et surtout impunies. Pour les associations féminines, le phénomène de la prostitution est toléré, même par les potentiels agresseurs, quand il est caché. L'observatoire dénonce ces réseaux criminels qui profitent de la vulnérabilité et de la détresse sociale de certaines femmes pour les exploiter et condamne le fait que certaines personnes se substituent à la justice, qui doit être la seule, a insisté Mme Djerbal, habilitée à se prononcer sur des faits quelle qu'en soit la nature. Pour elle, il est impératif que l'Etat s'implique pour mettre un terme aux violences contre les femmes ou, au moins, en atténuer les proportions. « *Quand bien même des faits de prostitution sont prouvés, personne n'a le droit de faire le travail de la justice. Il y a le code pénal, il y a des lois internationales ratifiées par l'Algérie comme la charte contre la traite des humains* », martèle-t-elle. Ainsi, les associations membres de l'OVIIF demandent aux pouvoirs publics de mettre en place les mécanismes nécessaires pour interdire la prostitution. « *On demande seulement de respecter les conventions ratifiées par l'Algérie dont celle qui considère la prostitution comme étant incompatible avec la dignité et la valeur de la personne humaine* », précise pour sa part Cherifa Kheddar.

9 - Conférence internationale du BIT : les travailleuses domestiques ont fait valoir leurs droits - 11 juin 2011 - lecourrier.ch

«*Sí se puede* !» (Oui nous pouvons!). Le cri de guerre des travailleuses domestiques militantes venues du monde entier à Genève a dû faire trembler le Palais des Nations. Mercredi, le comité de la 100^{ème} conférence de l'Organisation internationale du travail (OIT) a approuvé la première Convention internationale sur les droits des employés à domicile, un secteur jusque-là ignoré du droit international. Cette norme, qui demande des conditions de travail décentes et une meilleure protection des travailleuses contre les abus et le harcèlement sexuel, devrait être adoptée sans problème par l'assemblée plénière le 17 juin, à en juger par le pronostic des lobbyistes.

Nonante millions de femmes : Après cinquante-six ans de lutte, le soulagement est grand, d'autant que le monde du travail à domicile est un des plus difficiles à syndicaliser. Cette main-d'œuvre particulière a un pouvoir de négociation limité, étant invisible et isolée. Pour le combat des femmes, la victoire est également retentissante, leur représentation dans le secteur domestique atteignait plus de 90 % en 2008 dans la majorité des pays sur cent millions de travailleurs à domicile au total. La question de l'égalité des sexes est par conséquent «indissociable» de la lutte, souligne Hessen Sayah, du Migrant Forum Asia.

L'extrême fragilité des travailleuses domestiques a plusieurs origines. D'une part, leurs tâches correspondent au travail habituellement assumé à titre gracieux par les femmes, selon la division sexuelle du travail et la relégation naturaliste de ces dernières dans la sphère privée. Leur labour est donc considéré comme n'ayant pas de valeur et extérieur à l'économie «productive», note un rapport du Bureau international du travail (BIT). En outre, confiné à l'intérieur des maisons, le secteur reste hors de portée des mécanismes conventionnels de contrôle, tels que les services d'inspection du travail. Contrairement au reste des travailleurs, la majorité des employées domestiques, parce qu'elles évoluent dans une économie informelle, ne bénéficient dès lors d'aucune couverture sociale.

Des législations «invisibles : Si certains pays possèdent des lois en leur faveur, ces législations sont «invisibles», constate Ernestina Ochoa, employée de maison au Pérou et vice-présidente du Réseau international des travailleuses domestiques. Hessen Sayah poursuit «Aucune norme internationale n'oblige les Etats à faire respecter leurs droits à un salaire minimum - voire un salaire tout court -, un congé payé, un congé maternité, des soins de santé, ni même de retraite.» Faute d'une application effective de la législation du travail, elles sont tributaires de la générosité de l'employeur. De telles conditions font le lit des abus, «même lorsque ce dernier est bien intentionné», soulignait le BIT en 2010.

L'absence de protection sociale n'est donc que la pointe d'un sombre iceberg. En marge de l'augmentation du recours au travail domestique liée à l'arrivée des femmes dans la vie active, une des

évolutions les plus marquantes de ces dernières années concerne la part toujours croissante de migrantes. Parmi elles, beaucoup n'ont pas de papiers, et certaines sont arrivées dans le pays d'accueil via des réseaux informels - illégaux pour la plupart. Analphabètes, extrêmement précarisées, mineures, elles ont souvent laissé une famille entière au pays. « Nous ignorions jusqu'à nos droits les plus fondamentaux », confie Ernestina Ochoa. Avec le maintien de cette ignorance, le système du sponsorship, explique Hessen Sayah, « est une première violation de leur liberté ». Sans leur sponsor - l'employeur ou le recruteur -, elles n'ont aucun statut légal et risquent la prison.

Victoires exceptionnelles : Lorsqu'elles ne se font pas battre ou violer, les employées de maison doivent s'acquitter de sommes astronomiques et illégales envers leur agence de recrutement. Hessen Sayah en sait quelque chose puisqu'elle accueille chaque jour à Beyrouth des jeunes filles en détresse - pour celles qui n'ont pas été retenues en esclavage en cours de route, dans le désert du Sinaï par exemple. La militante libanaise est venue à Genève raconter l'histoire d'une éthiopienne de 19 ans dont les parents étaient malades. « Chez ses employeurs au Liban, elle devait manger par terre afin de ne pas souiller la nourriture de la famille. Elle était régulièrement battue lorsqu'elle demandait à être payée ou simplement nourrie. » Croyant trouver refuge auprès de l'agence de recrutement, la jeune femme s'est vue enfermée par celle-ci des jours durant sans nourriture et sans toilettes. Elle a finalement été recueillie à Caritas Liban Centre où travaille Mme Sayah.

Parfois, les affaires vont jusqu'au tribunal, mais au prix d'une lutte acharnée avec le pouvoir judiciaire. Sally Michael, coordinatrice du Mouvement national des travailleurs domestiques en Inde, se rappelle d'un procès concernant un cas de mauvais traitements dans la région de Kerala « La fille était encore une enfant, explique-t-elle. La police n'a d'abord pas voulu prendre sa plainte au sérieux. Au tribunal, l'influence des employeurs était telle que même le rapport médical allait contre son intérêt. » En bout de course, grâce au Mouvement national, la jeune fille a obtenu 50 000 roupies (environ 900 francs) en dédommagement. Pour autant, ce genre de victoire reste exceptionnel.

« Nous écrivons l'histoire ! » : La convention internationale aura donc une portée symbolique significative. « Elle permettra aux millions de travailleuses domestiques exploitées de se sentir entendues et légitimes », clame Guillermina Castellanos, l'énergique leader de l'Alliance nationale des travailleuses domestiques aux Etats-Unis. Mais le combat ne fait que commencer. La langue, la peur et la détresse sont autant d'obstacles à la création de syndicats domestiques forts. En attendant, le lobbying continue à Genève pour convaincre les Etats de ratifier la future convention. « Nous écrivons l'histoire ! » scandaient les militantes au Palais des Nations.

AUTRES TEXTES

10 - Femmes Solidaires « mise hors jeu » sur le tour de France : la promotion du cyclisme féminin étant jugée trop politique ! - 25 juillet

Femmes Solidaires annonçait il y a quelques jours sa présence à l'arrivée du Tour de France ce dimanche pour y relayer sa campagne « A la Tv, pas de filles hors-jeu ! ». Toujours le même objectif : alerter l'opinion publique sur le manque de visibilité du sport féminin dans les médias et les difficultés pour les femmes de pratiquer certains sports où les hommes semblent les seuls légitimes.

Après avoir accompagnées pendant des semaines l'équipe de France féminine de football dans son magnifique parcours lors de la Coupe du monde 2011, nous soutenions dimanche les femmes cyclistes qui se voient privées de la Route de France « Féminine » Internationale 2011 faute de moyens - de plus, cette manifestation ne bénéficie d'aucune couverture médiatique.

Notre banderole : « Vélo, foot pas de filles hors-jeu » a été tolérée pendant la caravane du tour, mais quelques minutes avant le passage des coureurs, la police est venue nous demander de la retirer parce que trop politique sur ordre de l'Etat major. Les drapeaux nationaux, représentations politiques des nations, sont autorisés alors que la lutte contre le sexisme, valeur reconnue par l'ONU comme universelle, reste considérée comme impropre dans cette manifestation sportive, la plus médiatisée

au monde.

Nous voulions juste faire réfléchir le monde sportif, les spectateurs et spectatrices sur le fait que des filles et des garçons souhaitent l'égalité et la parité aussi dans le sport et dans le cyclisme.

Nous appelons la direction du Tour, Madame la Ministre des sports, la Fédération Française de Cyclisme, les « directeurs » des équipes, la direction de France télévision, Thomas, Cadel, Mark, tous les héros du Tour à nous répondre : dans le sport, et le cyclisme en particulier, les filles n'ont-elles pas d'autres places que celle de distribuer des fleurs en tenue légère, danser sur les chars dans la caravane pour promotionner un saucisson ou une marque de lessive et finalement juste regarder les garçons rouler ? Le monde sportif se mobilise régulièrement contre le racisme, nous exigeons qu'il se mobilise contre le sexisme.

Dimanche, les Femmes Solidaires sont restées pour assister à l'arrivée du Tour ! Nous avons applaudi les coureurs sans rancune, parce que nous aimons le cyclisme et que nous croyons à la mixité dans le sport.

11 - Bon anniversaire la loi « Avortement et contraception » ? 10 ans, l'âge de raison ? - Communiqué MFPP

Cette loi représentait une grande avancée dans la maîtrise de la fécondité pour vivre une sexualité épanouie. Elle visait à : Faciliter l'accès à la contraception et à l'IVG : suppression de l'entretien obligatoire pour les majeures, de l'autorisation parentale pour les mineures, augmentation du délai à 12 semaines de grossesse ; Rendre la contraception d'urgence gratuite et anonyme, facilement accessible aux mineures à l'école ou en pharmacie ; Rendre obligatoire l'information et l'éducation à la sexualité pour les jeunes (3 séances annuelles par classe du CP à la terminale) ; Permettre aux femmes et aux hommes l'accès à la contraception définitive (stérilisation)

10 ans plus tard : Aucune obligation d'application de cette loi concernant l'éducation à la sexualité: les jeunes bénéficient au mieux d'une, deux, rarement 3 séances sur toute leur scolarité. Les rares moyens affectés par l'État à cette mission sont précaires, insuffisants et toujours menacés... ; La contraception d'urgence rencontre de nombreux freins à sa diffusion par manque d'information et la réticence de certains professionnels ; La contraception définitive est toujours taboue, peu proposée voire refusée, son information reste confidentielle. Pire, en juillet 2010, un arrêté confirmait la décision de l'UNCAM de dé-rembourser, pour les femmes de moins de 40 ans, une des méthodes les plus utilisées, introduisant ainsi une discrimination non inscrite dans la loi ; Alors que l'accès à l'avortement devait être simplifié et devenir un véritable droit, de nombreuses disparités existent, voire de réelles difficultés renforcées par la loi HPST qui supprime des structures de proximité et remet même en cause l'existence des plateformes téléphoniques régionales d'information... ; L'accès à la contraception reste trop difficile, notamment pour les mineurs malgré les efforts de collectivités territoriales et trop peu de contraceptifs sont remboursés rajoutant des discriminations territoriales aux discriminations sociales ;

En début d'année, Le Planning Familial, l'ANCIC et la CADAC ont déposé un recours pour non application de la loi auprès du Premier Ministre... sans réponse... Quel anniversaire devons-nous attendre pour que chacun et chacune, quel que soit son âge, puisse faire de réels choix pour maîtriser sa fécondité et vivre une sexualité libre et épanouie ?

12 - Droits des femmes, Egalité entre les femmes et les hommes, L'Etat est complètement à côté de la plaque ! - Intersyndicale CGT-CFDT du SDFE (service droits des femmes) - 2 juillet

Quarante ans après la création du Mouvement de libération des femmes (MLF), malgré les nombreuses lois promulguées et une médiatisation croissante du sujet, les choses n'évoluent pas dans notre pays. Égalité professionnelle, violences, image et Place des femmes dans la société, les progrès sont tellement lents que l'on n'en voit pas le bout... Pour preuve, les proportions inattendues des retombées de « l'affaire DSK » et l'émergence d'un nouveau féminisme, très jeune et extrêmement

dynamique, qui vient prendre la relève, depuis deux ans, du combat non achevé des féministes historiques.

On ne règle pas une question aussi grave et fondamentale que l'inégalité entre les femmes et les hommes sans s'en donner les moyens et sans réfléchir sur le très long terme avec l'aide des chercheuses et des chercheurs impliqué-es dans le domaine. Les effets de manche, les bonnes paroles, les grandes annonces et les incantations ne peuvent rien à l'affaire. La présence de quelques administratrices dans les sociétés du CAC 40, alors que de plus en plus de femmes sont à la rue, ne va pas changer la donne. Les chiffres des violences faites aux femmes ne bougent pas. Pire, certains droits acquis grâce à de longues luttes sont remis en cause. Les associations sont malmenées, voire menacées !

Un service démantelé, achevé par la RGPP : Pour clore ce tableau, le gouvernement est en train d'achever le travail de destruction du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE). L'Intersyndicale du service a été créée en 2007 pour mener la bagarre contre les premiers signes d'un démantèlement annoncé : la honteuse liquidation d'un centre de documentation historique et la suppression de son site internet dédié... Avant même que la révision générale des politiques publiques (RGPP) ne vienne laminer l'ensemble des services de l'État, l'administration mettait en place un projet de dilution du SDFE dans ce qui s'appelait encore l'action sociale. Nous avons sonné l'alerte dès décembre 2007, et à maintes reprises par la suite.

L'intersyndicale a mené le combat durant quatre ans, sur tous les fronts possibles, pour empêcher le pire d'arriver ou pour essayer de sauver les meubles. Elle a été aidée par le Collectif national des droits des femmes, le Planning familial, Femmes solidaires et plusieurs autres associations. Les partis de gauche et les délégations aux droits des femmes ont relayé son action au Parlement interpellant à de nombreuses reprises les ministres. Rien à faire ! L'ancien service central a été amputé de moitié (25 postes au lieu d'une cinquantaine) et dissous dans une grande direction dite de la « cohésion sociale ». Or, l'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel. Elle n'est pas qu'une problématique sociale, mais constitue bel et bien un enjeu de société dans tous les domaines, dont la résolution bénéficiera aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Le réseau du SDFE en région et départements, déléguées régionales et chargées de missions départementales aux droits des femmes et à l'égalité, leurs adjointes, collaborateurs et collaboratrices (environ 200 agents) a lui aussi été malmené et est maintenant exsangue. Les personnels, majoritairement des femmes, déjà payés au lance pierre, sont maintenant isolés, usés et épuisés. Elles ont souvent des conditions de travail inadmissibles. De nombreux postes ne sont plus pourvus. Certains pourvus par le fait du Prince. Plusieurs chargées de mission doivent faire face à ou ont été victimes de violences sexistes...

A l'évidence, les gouvernements et les ministres en charge du dossier qui se sont succédés depuis 2005 n'ont jamais eu l'intention de franchir le premier pas qui pourrait mener un jour notre pays à l'égalité réelle. Le budget consacré aux droits des femmes est le plus petit budget de l'État. Et bien évidemment, un service affaibli aura bien du mal à faire appliquer sur le terrain les différentes lois ou les différents plans qui se succèdent.

De l'action et des moyens pour l'égalité réelle ! : Conscientes d'avoir aujourd'hui une ministre sensible à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui est venue deux fois rencontrer l'ensemble du service et qui a en particulier félicité les agents pour leur « engagement militant », les organisations syndicales du SDFE demandent, dans un premier temps, que la ministre obtienne une exception à la RGPP pour le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Certains salaires doivent être revalorisés ! Les agents qui quittent le service doivent être remplacés ! De nouvelles embauches doivent être effectuées ! Enfin, un certain nombre de cas particuliers doivent être réglés avant septembre.

Dans un second temps, prenant date pour 2012, l'intersyndicale du SDFE demande une nouvelle fois la création d'un ministère et d'une administration dédiées disposant des moyens nécessaires pour la

conception et la mise en œuvre sur le long terme d'une véritable politique publique interministérielle cohérente, courageuse, menée en concertation avec l'ensemble des acteurs du domaine. Réunir ces conditions permettra de faire évoluer véritablement les mentalités, rompre avec le patriarcat et la domination masculine, et aboutir enfin à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Communiqué de l'intersyndicale CFDT-CGT du SDFE Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale - 2 juillet 2011 - intersyndicale_sdf@yahoo.fr

13 - La dénonciation croissante des violences conjugales et son impact sur l'évolution générale - lemonde.fr - 27 juillet 2011

Le thème de « l'augmentation de la violence » est omniprésent dans notre société. Entretenu en permanence par les discours politiques et par le traitement médiatique des faits divers, il rencontre aussi le sentiment d'insécurité d'une partie de nos concitoyens. Mais, lorsque l'on prouve par les recherches que ce sentiment n'est pas lié fondamentalement au fait d'avoir été victime d'agressions ou de vols, on est immédiatement soupçonné d'angélisme. La croyance en la montée de la violence est si forte que les arguments contradictoires sont à peine entendus et aussitôt oubliés. Ainsi, lorsqu'on fait état de la baisse très importante des homicides au cours des 25 dernières années, d'aucuns s'empressent de répondre que c'est une exception à la règle. De même, lorsque l'on montre que l'augmentation des plaintes pour viols correspond non pas à un changement dans les comportements mais à un changement de statut et une plus forte dénonciation de ces violences principalement intrafamiliales, la chose est entendue mais traitée là encore comme une exception. Et quand on découvre, grâce aux enquêtes sur échantillons représentatifs, que les victimes elles-mêmes ne déclarent pas plus d'agressions physiques sur les dix dernières années, on constate un étonnement suivi d'un oubli. Non, décidément, de nos jours, il faut absolument hurler avec les loups, croire que l'insécurité règne partout et que, bien entendu, « c'était mieux autrefois ». Voici pourtant un nouveau démenti, concernant cette fois-ci les violences conjugales, dont on va voir que la dénonciation croissante constitue un élément très important pour interpréter la hausse générale des atteintes aux personnes dans les statistiques de police.

Le poids croissant des violences conjugales dans les statistiques de police : Dans l'ensemble très hétérogène de ce que la statistique de police appelle les « coups et blessures volontaires » (non mortels) se cachent, chez les majeurs, un sous-ensemble de plus en plus important constitué par les violences conjugales. Dans une étude portant sur 256 dossiers de « coups et blessures volontaires » suivis d'ITT jugés par un tribunal correctionnel francilien au cours de l'année 2000, nous avons montré que les conflits conjugaux représentaient déjà le plus gros contentieux ayant généré ces brutalités (environ 30 % des affaires), devant les querelles de rue, les autres conflits intrafamiliaux, les heurts déclenchés lors des contrôles de police, les conflits de voisinage, les querelles entre automobilistes ou encore les querelles de bar (lire cette étude). Par la suite, l'Observatoire National de la Délinquance (OND) a tenté d'évaluer la part des violences conjugales dans l'ensemble des atteintes aux personnes constatées par la police et la gendarmerie. Cette information n'étant pas systématiquement relevée, la méthode est compliquée et la mesure très imparfaite, elle sous-estime la réalité. On estime néanmoins qu'en 2006, au moins 25 % des homicides et des « coups et blessures volontaires » non mortels sont des violences conjugales (voir le rapport OND 2007). La reconstitution des années antérieures indiquerait en outre une augmentation de ces violences conjugales de 32 % entre 2002 et 2006. En 2009, la même base de calcul imparfaite (sous-estimant toujours la réalité) indiquait que les violences conjugales représentaient désormais 30 % des coups non mortels et que l'augmentation de ce type de violences était plus rapide que l'augmentation du total des agressions (voir la présentation du rapport ONDRP 2010). Retenons donc comme ordre de grandeur probable qu'un tiers de ces plaintes pour agressions enregistrées actuellement par les policiers et les gendarmes sont des violences conjugales.

Une hausse qui contribue largement à l'augmentation des violences enregistrées : Les conséquences

de ces indices convergents sont très importantes. En 2010, en France métropolitaine, la police et la gendarmerie ont dressé 192 906 procès-verbaux pour des coups et blessures volontaires non mortels, soit une augmentation de 81 % par rapport à l'année 2000. D'où les discours alarmistes habituels, qui croient - ou font mine de croire - qu'il s'agit d'une mesure de l'évolution réelle des comportements. Or, puisque les enquêtes sur échantillons représentatifs témoignent d'une stabilité des agressions subies par les victimes, il faut conclure que ces statistiques de police enregistrent avant tout une meilleure dénonciation de comportements qui préexistaient. C'est précisément ce que montre le cas des violences conjugales dont on voit donc que *la judiciarisation progressive explique sans doute à elle seule environ un tiers de la prétendue « augmentation des violences »*. Voici une information de poids qui passe pourtant totalement inaperçue dans les discours médiatiques et politiques, comme du reste dans ceux de la plupart des « experts ».

Ajoutons pour terminer que ce mouvement de judiciarisation croissante n'est pas terminé. 2,3 % des femmes âgées de 20 à 59 ans avaient déclaré avoir été victimes de violence physique de la part de leur conjoint dans l'enquête ENVEFF en 2000, soit près de 370 000 femmes (voir un résumé de l'enquête). Si l'on rapporte ce chiffre à celui des violences conjugales effectivement déclarées, on comprend que le « réservoir » potentiellement « judiciable » dans ce domaine est encore vaste. Et tout porte à croire que ce mouvement d'augmentation des déclarations se poursuivra dans les années à venir. En témoigne notamment l'impact de la campagne nationale de dénonciation des violences conjugales déclarées « Grande cause nationale » par le gouvernement en 2010. Dans un communiqué du 25 juillet 2011, la Fédération Nationale Solidarité Femmes indique ainsi que les appels au numéro d'urgence 3919 ont augmenté de 50 % par rapport à l'année 2009 et que « le nombre d'appels par jour pour violences conjugales a été deux fois plus important en période de campagne médiatique ».

Ainsi, il faut bien évidemment se féliciter du fait que les violences conjugales sont de mieux en mieux dénoncées et judiciarisées. Mais il faut aussi comprendre que cela fait automatiquement augmenter les procès-verbaux qu'enregistrent années après années les gendarmes et les policiers.

14 - Cent femmes s'engagent Pour l'égalité maintenant dans l'Economie sociale et solidaire ! - « Une personne, une voix » - Collectif des femmes de l'ESS - juin 2011

A l'occasion des Etats Généraux de l'Economie sociale et solidaire (ESS) qui se sont tenus en juin 2011 au Palais Brongniart à Paris, des femmes et des hommes de tous âges et niveaux de responsabilité se sont réunis sur le thème : « L'ESS au féminin et si tout le monde y gagnait ? », et ont élaboré des propositions concrètes. De nombreuses personnes s'interrogent sur le décalage persistant entre, d'une part la participation effective des femmes au développement de l'ESS en tant que salariées, chefs d'entreprises, animatrices de réseaux, bénévoles, universitaires, chercheuses, élues, et, d'autre part, la quasi inexistence des mandats exercés par des femmes dans les instances décisionnelles et représentatives du secteur.

Le constat fait par plusieurs générations de femmes engagées dans l'ESS est accablant :

- Les conseils d'administration et bureaux des institutions de l'ESS sont constitués aux $\frac{3}{4}$ d'hommes de plus de 50 ans « multi-casquettes ». Ainsi, au sein du secteur associatif, seulement 31% des mandats de président sont occupés par des femmes alors que le salariat de ces mêmes associations est à plus de 70 % féminin ;

- Dans les 5 domaines d'activités suivants qui représentent 77 % des emplois de l'ESS, l'emploi féminin est majoritaire : l'éducation-santé-action sociale (71 % d'emplois féminins), les activités financières (59,2 %), les activités immobilières (55 %), les services aux entreprises (52,2 %), et les transports (52,1 %). De manière générale, l'emploi au féminin en ESS représente 66 %. Dans la catégorie « employés », la répartition H/F au sein de l'ESS est de 14,5% d'hommes et de 85,5 % de femmes, les employés représentant 36,8 % des effectifs de l'ESS (*source INSEE- CLAP- DADS ; traitement Observatoire national ESS-CNCREs*).

Les portes des responsabilités politiques, économiques et culturelles demeurent donc pour la plupart fermées aux femmes. Nous dira-t-on que le talent n'est présent que parmi les 34 % d'hommes du secteur ?

Au nom de la démocratie interne et de la bonne gouvernance revendiquées par l'ESS, les signataires de cet appel réclament l'égalité femmes/hommes dans les « têtes et dans les faits », « dans les tâches et les responsabilités au quotidien, au bureau comme à la maison ».

Des mesures doivent être prises dans les meilleurs délais :

- Pour garantir l'égalité dans l'emploi en faisant reculer la précarité du travail des femmes et leur absence de valorisation, notamment dans les secteurs où l'ESS est prédominante comme l'aide à domicile, en imposant l'égalité salariale, en assurant que le temps partiel est choisi,

- Pour garantir l'égalité d'accès à des mandats de responsabilité, au niveau local, départemental, régional, national, européen et international et à des postes de responsabilité au sein des entreprises.

L'atelier «L'ESS au féminin, et si tout le monde y gagnait ? » a proposé en conséquence de :

- Reformuler systématiquement le principe : « Un homme, une voix » en : « Une personne, une voix » ;

- Intégrer dans la préparation en cours de la Loi cadre sur l'ESS la reconnaissance de l'égalité femmes/hommes en ESS.(N'est-ce pas déjà le droit pour tout le monde !) et ses modalités d'évaluation dans les initiatives, organisations et entreprises de l'ESS ;

- Créer un Observatoire de l'égalité femmes/hommes en ESS afin de recenser travaux et pratiques en la matière, mener une ou plusieurs recherche(s) action(s) sur cette thématique, créer des indicateurs de genre et un diagnostic des structures de l'ESS permettant un classement.

Une série d'initiatives est à prendre rapidement pour que les entreprises de l'ESS mettent clairement leurs pratiques en phase avec leurs valeurs :

a - Expérimenter de nouvelles façons d'exercer les responsabilités et de prendre des décisions en se fondant davantage sur les logiques de coopération et de partage des responsabilités (co-direction, co-présidence tournante femme/homme), en limitant le cumul des mandats, en innovant en matière de gestion du temps et d'organisation interne des entreprises;

b - Saisir l'opportunité des nombreux futurs départs à la retraite des dirigeants de l'ESS pour inclure dans les accords de gestions prévisionnelles des emplois et compétences (GPEC) les conditions d'un renouvellement paritaire, égalitaire et intergénérationnel. Inviter les organisations concernées par des départs en retraite au sein de leur direction à en profiter pour promouvoir la parité dans leurs instances de gouvernance jusqu'à atteindre un objectif de 50 % de femmes;

c - Demander au GEMA, à l'UNIFED et à l'USGERES (Union de 26 syndicats et groupements d'employeurs et de 12 branches professionnelles au sein de l'ESS), d'ouvrir rapidement la négociation d'un accord collectif sur l'égalité en termes de salaires, de conditions de travail et de représentativité dans les différents collèges;

d - Favoriser au sein de l'ESS l'émergence et le développement des initiatives ainsi que l'exercice de responsabilités par les femmes grâce à des dispositifs de soutien collectifs et individuels spécifiques;

e - Inscrire cette thématique dans les débats qui se tiendront aux niveaux local, régional et national dans le cadre du prochain Mois de l'ESS en novembre 2011 .

C'est par une réelle prise en compte de l'égalité femmes/hommes que l'ESS pourra revendiquer sa spécificité en termes de transformation sociale et de développement humain durable.

Collectif des Femmes de l'ESS

Cet appel peut être signé directement sur le site : <http://www.petitionpublique.fr/?pi=FEMMESS>

15 - L'égalité, c'est maintenant ! - Texte Rencontres d'été des 2 - 3 juillet

Nous, femmes et hommes engagé-es dans la lutte pour l'égalité, exigeons de passer du constat récurrent, des lois non appliquées et de l'absence de volonté politique, aux actions de transformation réelle de la société, inscrites dans la durée.

Après 40 ans de mouvements de libération des femmes et de droits conquis par les mobilisations féministes, les droits des femmes stagnent, voire régressent. Les inégalités entre les femmes et les hommes, enracinées dans le système patriarcal, minent notre société et notre démocratie : elles empêchent l'émancipation des individus. L'égalité est une condition indispensable du progrès social pour faire avancer l'ensemble de la société ! La construire, c'est lutter à tous les échelons contre les stéréotypes et normes sexistes. C'est aussi combattre l'oppression, la domination, toutes les formes de discriminations et les atteintes à la laïcité.

Il est urgent de prendre en compte les effets inégalitaires de l'action publique. Contrairement aux politiques libérales actuelles, la construction de l'égalité passera par des politiques garantissant et élargissant les droits sociaux conquis. Assez ! Nous exigeons l'égalité maintenant !

Dans la perspective de 2012, les programmes des partis doivent en tenir compte, détailler et chiffrer leurs propositions, et non se contenter de recopier les promesses des campagnes précédentes : les électrices et électeurs jugeront sur pièce !

Rassemblé-es à Evry les 2 et 3 juillet 2011, pour les rencontres d'été « Féministes en mouvements », nous exigeons :

La création d'un ministère d'Etat des droits des femmes et d'une administration dédiée, dotés de moyens d'intervention conséquents et appropriés.

1. Que l'égalité professionnelle et salariale devienne une priorité nationale : en contraignant les employeurs et employeuses à mettre en place l'égalité réelle sous peine de sanctions, en développant le service public de la petite enfance et en créant celui des personnes dépendantes.

2. Que l'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes fasse partie intégrante de la formation des actrices et acteurs éducatifs, comme des programmes d'enseignement, de la petite enfance à l'université.

3. Que la lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations envers les femmes se traduise notamment par la mise en œuvre des dispositifs existants et l'affectation de moyens adaptés.

4. Que l'accès libre et gratuit à la contraception et à l'IVG soit garanti sur l'ensemble du territoire et que l'éducation à la sexualité devienne une priorité.

5. Que la parité dans les instances de décision politique soit effective à tous les niveaux de représentation dès les législatives de 2012 et que la réforme territoriale soit profondément revue sous cet angle.

6. Que les droits des personnes soient les mêmes pour toutes et tous quelle que soit leur identité ou leur orientation sexuelle.

7. Que l'Etat impose à l'échelon européen une harmonisation par le haut des droits des femmes.

8. Que l'Etat favorise toutes les politiques en faveur des droits des femmes dans le monde et accorde le droit d'asile aux victimes de violences sexistes ou sexuelles, dont les femmes victimes du système prostitueur. Il faut enfin régulariser les travailleuses et travailleurs sans papiers.

9. Que l'Etat reconnaisse comme essentiel le travail mené par les associations féministes et leur affecte des financements pluriannuels conséquents, indispensables à la mise en œuvre d'actions pérennes.

Nous n'attendrons pas plus longtemps : l'égalité, c'est maintenant

16 - FMI, lamentable symbole d'un système capitaliste et patriarcal - Stéphanie Jacquemont - Damien Millet - Eric Toussaint - Christine Vanden Daelen (CADTM)

Depuis quelques jours, tous les médias internationaux relatent l'information d'une possible agression sexuelle par Dominique Strauss Kahn à New York et la photo du directeur général du FMI menotté a fait le tour du monde. Sans nous prononcer sur son éventuelle culpabilité, nous voulons dénoncer un autre scandale : celui de l'action même du FMI.

Contrairement aux proclamations de ses responsables, le FMI n'est pas l'institution qui aide les pays en crise, c'est au contraire celle qui impose des programmes draconiens d'austérité et qui défend un modèle économique structurellement générateur de pauvreté et d'inégalités. C'est l'action même du FMI et de ceux qui soutiennent la mondialisation néolibérale qui a fait porter le fardeau de la crise aux populations qui en sont les premières victimes. Si on peut parler de sauvetage à son sujet, il s'agit de celui des banques, tandis que les peuples sont sacrifiés. Profondément antidémocratique, puisque les pays les plus riches disposent de plus de la moitié des voix au sein du conseil d'administration, le FMI est en fait un instrument des grandes puissances pour veiller au maintien du système capitaliste et aux intérêts des grandes sociétés transnationales. Plus que jamais, du côté des puissants, la lutte des classes bat son plein.

Très actif depuis plusieurs décennies en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe de l'Est, le FMI a profité de la crise qui a éclaté en 2007-2008 pour reprendre solidement pied en Europe occidentale et imposer aux peuples des pays les plus industrialisés les remèdes frelatés qui ont mené dans une impasse tragique ceux des pays du Sud qui les ont appliqués.

Aux Etats-Unis, trente ans de politiques néolibérales ont permis une dérèglementation généralisée du secteur financier, ayant mené tout droit à cette crise de grande ampleur. Pendant la première phase de la crise (2007-2009), les gouvernements des pays les plus touchés ont tiré les leçons des premiers mois ayant suivi le krach de Wall Street en octobre 1929. Un certain nombre de mesures ont donc été prises pour amortir l'impact de la crise financière : aides massives aux banques, injection d'une masse énorme de liquidités pour éviter un tarissement du crédit et des échanges, baisse des taux d'intérêt... Les gouvernements ont combiné le sauvetage des banques et des assurances avec la mise en place d'amortisseurs sociaux. Pour réussir à calmer le mécontentement social contre les banquiers, les gouvernants ont eux-mêmes durement critiqué les brebis galeuses qui se trouvaient à la tête de certaines institutions financières privées et un certain type de capitalisme dévoyé.

Ces «amortisseurs sociaux» n'ont été mis en place que temporairement, pour limiter les risques d'explosion sociale. En 2008, la peur d'un éveil de l'opinion publique à une critique radicale du capitalisme et de la réussite d'une majorité sociale à obtenir des changements révolutionnaires s'est faite jour. Pour cette raison, les gouvernements n'ont pas mis immédiatement en pratique la stratégie du choc, à savoir l'utilisation d'un choc psychologique important (comme celui provoqué par une crise de grande ampleur, un désastre naturel ou une attaque terroriste) pour imposer des réformes économiques néolibérales majeures qui seraient impossibles en temps normal. La mise en pratique de cette stratégie du choc est intervenue à partir de 2010, et a touché d'abord les pays les plus fragiles dans la chaîne de l'endettement : Grèce, Irlande, Portugal... Le FMI est au cœur de ce combat-là.

En avril 2009 à Londres, le sommet du G20 a décidé de renflouer le FMI afin de lui permettre d'intervenir auprès des États surendettés. Grand gagnant de l'opération, le FMI a vu ses capacités de prêt tripler, de 250 à 750 milliards de dollars. Pour la première fois, le FMI peut aussi envisager d'emprunter sur les marchés financiers. Après une grave crise de légitimité au début des années 2000 suite au fiasco de ses politiques dans les pays du Sud et à de nombreuses émeutes anti-FMI, après la démission de ses deux derniers directeurs généraux avant la fin de leur mandat, après le scandale de népotisme ayant touché Paul Wolfowitz alors président de l'institution voisine qu'est la Banque mondiale, les temps de vache maigre semblent terminés pour le FMI qui a ouvert une ligne de crédit à une dizaine de pays d'Europe en moins d'un an et intervient désormais sur de multiples fronts. Dans ce contexte, DSK s'efforçait de communiquer l'idée d'un FMI nouveau, en rupture avec les erreurs du passé... Or la logique des politiques imposées n'a pas changé. Partout les conditions sont sévères : réduction ou gel des salaires dans la fonction publique, réduction des pensions de retraite, privatisations des entreprises publiques, allongement de la durée du travail par le recul de l'âge de départ à la retraite, etc. Un véritable ouragan d'austérité s'abat sur l'Europe. Les délégations du FMI sont dépêchées simultanément dans les grandes capitales et étudient, du haut de leurs chambres dans des hôtels de luxe et à partir des bureaux du ministère des Finances qu'elles occupent comme

s'il s'agissait de leurs propres bureaux, le bilan comptable de leurs plans sans égard pour les conséquences sociales.

Les exemples sont nombreux. Le FMI suspend un prêt à l'Ukraine suite à la décision du gouvernement d'augmenter le salaire minimum ; pour continuer à recevoir les financements du FMI et de l'Union européenne, la Lettonie doit fortement réduire les salaires des fonctionnaires et les pensions de retraite ; la Grèce doit accepter de privatiser bien plus que prévu initialement et remettre aux causes de nombreux droits sociaux ; la Roumanie doit réformer le système des retraites et tailler dans les salaires de la fonction publique. Enfin, l'Islande, pour recevoir l'aval du FMI, cherche à contourner la volonté populaire qui s'est exprimée par référendum à deux reprises contre le paiement de la dette. Partout, le FMI prétend que l'initiative et les intérêts privés doivent être soutenus par les politiques des pouvoirs publics au détriment des politiques sociales. Partout, il donne raison aux banquiers contre les peuples. Partout, il favorise le creusement spectaculaire des inégalités, le développement de la corruption, le maintien des peuples dans la soumission au néolibéralisme. Alors que certains attendaient de DSK, la mise en œuvre durable d'une politique néokeynésienne, il applique une politique digne de Friedrich Von Hayek et Milton Friedman. Contraction de la demande publique, compression des salaires, précarisation de l'emploi, privatisations constituent l'alpha et l'oméga de son orientation.

Au-delà, le système international en place aujourd'hui est non seulement capitaliste, mais aussi patriarcal et machiste. Seuls des hommes président jusqu'ici des institutions telles que le FMI, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce.

Le machisme et le caractère patriarcal vont automatiquement de pair avec des comportements de domination, de harcèlement ou de violence sexuelle. Indépendamment de la responsabilité réelle ou non de DSK dans l'affaire actuellement médiatisée, la banalisation de tels comportements doit être dénoncée. La lutte contre le capitalisme est indissociable de celle contre un système patriarcal tant ces systèmes de domination ont des racines communes et s'alimentent mutuellement. L'exploitation économique et sexuelle des femmes n'a cessé de se renforcer sous les attaques incessantes de la mondialisation néolibérale promue par les Institutions financières internationales. La traite des femmes, leurs migrations pour assurer la survie de leur famille, l'accroissement exponentiel de la féminisation de la pauvreté et de l'extension du travail informel et forcé des femmes nous le démontrent chaque jour. Sans cesse, les inégalités de sexe, de classe et de race se renforcent sous l'effet des politiques imposées aux peuples notamment par le FMI et la Banque mondiale. L'imbrication des systèmes de domination est telle que toute réelle émancipation des êtres humains -hommes et femmes - ne pourra se faire sans combattre simultanément le capitalisme, le racisme et le patriarcat. Que les faits concernant DSK soient avérés ou non, on comprend qu'il ne peut pas y avoir d'immunité pour un fonctionnaire du FMI et tous ceux qui travaillent pour une institution internationale doivent rendre des comptes à propos de leur action. Le FMI en tant qu'institution doit être poursuivi en justice pour les violations multiples des droits humains fondamentaux qu'il a commises et qu'il continue de commettre dans de nombreux pays. Le remplacement du FMI par un organisme démocratique mondial chargé de la stabilité des monnaies et de la lutte contre la spéculation financière constitue une urgence. Depuis plus de soixante ans, le FMI agit contre les peuples en toute impunité. Aujourd'hui, le message doit être clair : le FMI au-dessus des lois, c'est fini.

Les auteurs sont membres du Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-monde (CADTM)
www.cadtm.org

17 - Trois associations saisissent le Premier Ministre pour demander la révocation des élus condamnés pour violences sexuelles

L'AVFT, Femmes Solidaires et L'égalité, c'est pas sorcier ! demandent au Premier Ministre de prendre l'engagement que l'Etat français ne saurait tolérer que des maires condamnés pour des violences sexuelles conservent des mandats dans lesquels ils conservent aussi le pouvoir

qu'ils ont détourné à des fins délictuelles.

Les maires sont en effet les premiers magistrats de leur commune, chefs de la police municipale, garants de l'ordre public, titulaires de l'autorité hiérarchique sur le personnel communal. Leurs pouvoirs sont parfois étendus à d'autres sphères : ils peuvent être présidents de conseils de discipline, de comités locaux de prévention de la délinquance,... Leur condamnation pour des violences sexuelles est incompatible avec le maintien de mandats électifs et elle est constitutive, en elle-même, d'un trouble à l'ordre public.

Les trois associations demandent que les préfets, représentants de l'Etat à l'échelle des départements, mettent en œuvre une procédure de révocation de ces élus condamnés.

18 - Comité "Justice pour Nafissatou Diallo " - Communiqué de presse - 2 août 2011

Objet : Changement d'intitulé du réseau d'associations guinéennes et françaises, féministes et humanitaires qui, en France, se sont solidarisées autour du cas de Nafissatou Diallo pour que la justice aille au bout de sa démarche. Ce réseau s'intitule désormais "Justice pour Nafissatou Diallo". Cette décision a été prise afin d'éviter toute ambiguïté sur ses objectifs et toute confusion avec d'autres organisations qui se sont mises en place depuis lors.

Rappelons que le Comité a été créé le 16 juin 2011 à l'initiative du Comité de soutien de soutien des Guinéens en France, de Coalition against trafficking of women (CATW-Europe), Commission pour l'abolition des mutations sexuelles (CAMS), Commission genre et mondialisation d'Attac, Femmes Solidaires, Ligue du droit international des femmes.

Les Guinéens et Guinéennes de France, ainsi que les féministes françaises regroupées dans les structures et associations citées ci-dessus, avons constitué il y a trois semaines ce Comité de Soutien pour exprimer notre solidarité à Nafissatou Diallo dans la terrible épreuve qu'elle subit. Sanaba Coné Camara, membre de la diaspora guinéenne en France, en est la porte-parole.

Le Comité « Justice pour Nafissatou » s'organise en partenariat avec plusieurs organisations féministes aux Etats-Unis, en particulier à New York grâce à Dorchen Leiboldt, avocate directrice du plus grand centre venant en aide aux femmes victimes de violence et aux femmes migrantes, "Sanctuary for families".

Comme il était prévisible dès le début de l'affaire, la stratégie des avocats de Dominique Strauss-Kahn a consisté à détourner l'attention des accusations d'agression sexuelle et à mettre l'accent sur la personnalité de ND. Avec l'aide des tabloïdes et de sources anonymes proches du procureur, ils ont tenté de détruire la réputation de la jeune Guinéenne. « Comme des requins qui reconnaissent l'odeur du sang, l'équipe qui défend DSK était prête à se ruer pour tuer. La faire passer pour une prostituée allait détruire totalement sa crédibilité ». Voilà ce que nous a écrit Dorchen Leiboldt, il y a quelques jours. Cette avalanche de propos avancés sans preuve a retardé l'organisation du soutien à Nafissatou Diallo, alors même que, bien malgré elle, le parcours de cette femme est devenu aujourd'hui un symbole : mariée de force à treize ans, veuve, élevant seule sa fille après avoir émigré et obtenu le droit d'asile aux USA. Les femmes et les filles les plus vulnérables de notre société ? Celles qui sont pauvres, immigrées, peu instruites, victimes d'abus sexuels et d'exploitation bénéficient encore trop peu de la protection de la loi. Les procureurs devraient donc anticiper les mises en cause de la crédibilité et de la réputation des victimes et être prêts à les comprendre, à les défendre et à les protéger.

Une relative prudence semble désormais s'installer dans les médias. Les charges contre DSK ne sont pas retirées et la prochaine audience a même été repoussée au 1er août. Les indications médico-légales confirmant une agression violente ne sont pas contestées. Nous savons d'expérience qu'une femme, excisée et ayant subi un mariage forcé à 13 ans ou 15 ans, c'est-à-dire un viol, n'est pas encline à désirer des relations sexuelles, et encore moins avec un inconnu. Notre constat est que les femmes victimes de violences sexuelles ont encore plus de mal à révéler puis à parler de ce qu'elles ont subi que pour d'autres formes de violence. ND est toujours sous protection et n'a pas été

expulsée. Nous savons qu'un retour dans son pays la mettrait en danger de mort. Dans le même temps, le mur du silence se fracture : En Guinée, remontent dans la conscience collective les viols commis par les militaires en 2009.

Femmes de toutes classes sociales ou couleurs de peau, proies potentielles pour ces agresseurs, nous sommes déterminées à faire cesser ces abus de pouvoir que toutes les sociétés du monde connaissent et dont elles se refusent souvent à voir la gravité. Il s'agit donc d'avancer toutes et tous ensemble. L'objectif du Comité « justice pour Nafissatou » est de relayer les informations et d'organiser la solidarité autour de ND (en particulier financière dont elle aura très vite besoin car elle risque de perdre son emploi au Sofitel) et pour que justice soit faite.

Pour celles et ceux qui souhaitent soutenir le comité, vous pouvez envoyer votre signature à l'une des boîtes mails ci-dessous : soutien.nafissatou@yahoo.fr ;

sanaba Coné : sanaba.c@gmail.com, 0664792114 ;

malka Marcovich : malka.marcovich@gmail.com, 0686816244 ;

jacqueline Penit-Soria, jacqueline.penit@orange.fr 0676975988

19 - Congrès international Mondes des femmes 2011 - Compte-rendu des échanges sur l'abolition de la prostitution à l'exposition "Les draps parlent" - Sisyphe, le 11 juillet 2011

Le récent congrès international Mondes des femmes 2011, du 3 au 7 juillet 2011, a fait l'objet d'échanges intenses entre féministes venues à Ottawa de 92 pays, qui ont notamment parlé de l'industrie de la prostitution et du projet de donner aux femmes les moyens de créer des solutions de rechange à cette forme de violence et d'y mettre fin. Le congrès a ainsi exposé en détail le modèle nordique de soutien des femmes en prostitution et de dissuasion/pénalisation de leurs exploitateurs, appliqué en Norvège et ailleurs. Réunies autour de l'exposition très innovatrice « Les draps parlent », créée à Vancouver puis à Montréal l'an dernier, les participantes au congrès - animées par des féministes des organisations Vancouver Rape Relief and Women's Shelter et La Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle - ont discuté durant quatre jours, entourées des draps de l'exposition, de ce qu'elles vivaient chacune dans leur pays. Voici, en exclusivité sur Sisyphe, la version française de ces échanges, rédigée à partir de leur compte-rendu au jour le jour par Fazeela Jiwa.

Premier jour, le 4 juillet - Liens entre racisme, pauvreté, prostitution et traite : Hier, environ 2100 féministes du monde entier ont convergé vers Ottawa pour le onzième congrès international Mondes des femmes. MdF 2011 sera l'hôte d'une variété d'ateliers, présentations, conversations, installations artistiques, actions et plus encore au cours de cette semaine du 3 au 7 juillet. Un élément quotidien en vedette au congrès est l'exposition mondiale multilingue et multimédia *Fleshmapping / « Les draps parlent » / La Resistencia de las Mujeres* : La prostitution dans un monde globalisé. Elle intègre des vidéos interactives, des jeux et 70 draps récupérés, transformés en tableaux sur lesquels des femmes de partout au pays ont exprimé leur résistance à la prostitution et à la traite à des fins sexuelles. Chaque jour de la conférence, 16 femmes du monde entier se réuniront pour partager des échanges spontanés et publics de prise de conscience et de discussion au sujet des liens entre la traite mondiale et l'exploitation sexuelle des femmes dans leurs propres régions. Ce groupe comprend des femmes qui ont quitté la prostitution, des travailleuses de première ligne, des universitaires, des organisatrices communautaires et d'autres personnes. Aujourd'hui, coup d'envoi des quatre jours d'élaboration de stratégies féministes durant l'exposition "Les draps parlent", quelque 90 participantes ont entendu des femmes autochtones du Canada et de Norvège, ainsi que des femmes des pays suivants venues à Mondes des femmes : Haïti, Maroc, Mexique, Australie, Corée du Sud, d'Okinawa, Bangladesh, Italie et Nigeria. Les femmes autochtones qui ont guidé le travail des féministes canadiennes ont été unanimes dans leurs audacieuses revendications pour la reconnaissance de la prostitution comme une forme de violence coloniale perpétuée contre les femmes autochtones, qui sont surreprésentées dans la prostitution de rue. Jeannette Lavell, présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC), a parlé de la récente décision

de son organisation : « Le risque de voir légalisée l'industrie de la prostitution nous a rassemblées et unies, à l'AFAC, nous amenant à adopter très fortement la position que cela serait inacceptable, et contraire à ce que nous voulons en tant que femmes autochtones. » Fay Blaney et Cherry Smiley, du Réseau d'action des femmes autochtones (AWAN), et Michelle Audette, de l'Association des femmes autochtones du Québec, ont rappelé aux participantes que les peuples autochtones font face à la violence systémique et à la pauvreté, et que la dislocation continue et le déplacement des femmes ont perturbé la transmission d'enseignements et de traditions. Les participantes ont mis en évidence la corrélation entre le racisme, la pauvreté et la prostitution et la traite. Alors que Clorinde Zéphir, d'Haïti, a parlé de l'augmentation de la prostitution en Haïti depuis la catastrophe de 2010, Esohe Agathise a désigné la normalisation de la vente des femmes et des filles au Nigeria et le mythe de la libération sexuelle en Italie. Beaucoup de femmes ont fait le lien entre la hausse de prostitution et l'installation de bases militaires nord-américaines, y compris Suzuyo Takazato, d'Okinawa, et Teresa Ulloa Ziaurriz, originaire du Mexique. Cette dernière a expliqué que son pays est un « cimetière clandestin » de femmes à cause du tourisme sexuel américain et canadien, les cartels de la drogue, la police et les militaires locaux. Rajaa Berrada, du Maroc, a relié le trafic à la prostitution en décrivant les femmes visitant le pays en transit ou en tant que domestiques ou travailleuses agricoles et qui se retrouvent piégées dans des réseaux de prostitution. Young Sook Cho a dit interpréter la prostitution comme une violation des droits humains, sur la base de son expérience de travail auprès des femmes des bordels de Corée du Sud, car « encore et encore, les femmes meurent, peu importe l'endroit où se trouvent les bordels ». La description faite par Sigma Huda des lois au Bangladesh a semblé familière à beaucoup de femmes canadiennes dans la salle : même si la prostitution y est illégale, les lois sont suffisamment opaques pour faciliter dans ce pays un débat similaire au nôtre sur les façons de créer des conditions juridiques qui permettraient de mieux protéger les femmes. Une décision prise par la juge Susan Himel, l'année dernière, a invalidé certaines lois touchant la prostitution en Ontario, et l'appel qui a été entendu le mois dernier a permis, jusqu'à présent, un sursis à l'abrogation de ces lois. Le pays attend maintenant la longue bataille qui va sans doute aboutir en Cour suprême dans les années à venir. Sheila Jeffreys, de l'Université de Melbourne et de la Coalition internationale contre la traite des femmes - Australie, a partagé certaines de ses expériences dans un pays où la prostitution est légalisée (dans certaines provinces). Elle a décrit une augmentation de la criminalité organisée et de la corruption de la police locale, ainsi que peu d'entraves dans l'exploitation des bordels illégaux. En contrepartie, Marit Smuk, de Norvège, a rappelé son expérience d'une protestation réussie contre l'installation de maisons closes dans sa communauté. Elle a décrit la lutte pour ce qui est maintenant connu comme le modèle nordique, qui reconnaît la prostitution comme une forme de violence contre les femmes en dépénalisant les personnes prostituées et en criminalisant la demande - les clients-prostituteurs, les proxénètes et les propriétaires de bordels. Ce modèle inclut une aide sociale accrue, comme un revenu de subsistance garanti afin que la pauvreté ne contraigne pas les femmes à la prostitution, ainsi que des services pour celles qui veulent en sortir. Les femmes venues à la table d'aujourd'hui croient que ce modèle crée les conditions juridiques nécessaires pour établir une véritable égalité entre les sexes.

Deuxième jour, le 5 juillet - Solidarité avec Soeurs d'esprit et stratégies à développer : Ce matin, des centaines de participantes du 11e congrès international Mondes des femmes ont défilé jusqu'au Parlement en solidarité avec l'initiative Soeurs d'esprit pour dénoncer le nombre inacceptable de femmes autochtones disparues et assassinées au Canada. Cette Marche des femmes a bien amorcé les sujets de discussion abordés à l'exposition « Les draps parlent » aujourd'hui. Dans le contexte d'un système d'État raciste et capitaliste que les femmes, et particulièrement les femmes autochtones, vivent comme oppressif, comment les personnes qui militent pour l'abolition de la prostitution peuvent-elles utiliser la structure du gouvernement ? Quelles stratégies réformatrices, appelant des féministes à travailler dans le cadre de l'État patriarcal, en valent le temps et l'effort ? Quelles sont les stratégies véritablement transformatrices et conformes aux normes féministes

révolutionnaires ? Cherry Smiley, de l'Aboriginal Women's Action Network (Réseau d'action des femmes autochtones - AWAN), a dit au groupe qu'AWAN était bien conscient de la contradiction d'attendre quoi que ce soit de l'État quand il a été un oppresseur des femmes autochtones sous la forme des pensionnats, de la criminalisation et de l'incarcération, et du placement familial, entre autres politiques génocidaires. « Toutefois, a-t-elle poursuivi, ce que l'on perd souvent de vue quand les gens réclament le retrait de toutes les lois, c'est que cela nous laisse encore aux prises avec le capitalisme non réglementé et la destruction qui l'accompagne. » Considérant que beaucoup des participantes à la discussion lient la prostitution à la marchandisation sexiste du corps des femmes en régime capitaliste, elles conviennent avec Teresa Ulloa Ziaurriz, du Mexique, que la prostitution doit être traitée comme « la plus ancienne expression du patriarcat ». Elle préconise le modèle juridique nordique, qui voit effectivement la prostitution de cette façon et donc dépenalise les personnes prostituées, tout en criminalisant la demande de corps de femmes par les prostitueurs, proxénètes et propriétaires de bordels. Kim Pate, de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, rappelle aux participantes que ce changement juridique ne serait pas suffisant. De son expérience de travail avec les femmes criminalisées, elle craint qu'un agenda strictement juridique puisse être coopté par les fonctionnaires de police afin de promouvoir la criminalisation rigoureuse de certaines personnes. Elle exhorte les participantes à se montrer très claires sur le fait que la position abolitionniste ne se contente pas d'exiger des changements juridiques. Elle doit également être « clairement liée à des stratégies anticapitalistes comme un revenu garanti décent ». Une perspective antiraciste doit faire le lien entre la prostitution et la traite des femmes de couleur, aussi bien domestique que transnationale, vers des situations de prostitution à l'intérieur. Enfin, une analyse de classe doit faire comprendre que « les bordels n'élimineront absolument pas la prostitution de rue », puisque les femmes les plus marginalisées demeureront sur les rues dangereuses. Son organisation a récemment remplacé son soutien de longue date à une décriminalisation totale de la prostitution par une perspective qui dénonce comme criminelles les actions de ceux et celles qui font la promotion de la prostitution et en tirent profit. D'autres participantes ont souligné la nécessité de stratégies de transformation, comme les actions directes et l'éducation publique. Par exemple, Suzanne Jay, de l'Asian Women's Coalition Ending Prostitution (Coalition des femmes asiatiques pour éradiquer la prostitution - AWCEP), a parlé de la stratégie de cet organisme de dénoncer les salons de massage de Vancouver auprès des femmes asiatiques pour les sensibiliser au racisme opérant dans ce type de prostitution intérieure. En rassemblant une carte de ces salons de massage, le groupe a constaté que « des 81 salons de massage de la ville, 50 annoncent des femmes asiatiques ». Le groupe vise à changer le conditionnement social qui raconte à la communauté que le massage asiatique est « un phénomène culturel » et à faire comprendre qu'il s'agit plutôt de l'exploitation des femmes asiatiques. De même, beaucoup de femmes ont invoqué des mythes que des actions directes et d'éducation populaire pourraient exposer en tant que tels. Nous avons trouvé particulièrement puissantes les paroles et les stratégies des femmes qui avaient quitté l'industrie du sexe après des années d'exploitation. Vednita Carter, du groupe américain Breaking Free, s'est inquiétée de la distinction faite entre la prostitution des enfants et la prostitution adulte, parce que « quand la jeune fille grandit et qu'elle demeure impliquée dans la prostitution, nous disons alors que c'est de sa faute, alors qu'il ne s'agit pas d'un choix. Lorsque vous faites un choix, vous savez ce qui est impliqué dans ce choix. » Trisha Baptie, de l'organisme Formerly Exploited Voices Now Educating (Voix jadis exploitées et faisant maintenant de l'éducation - EVE) a parlé de l'idéologie de la réduction des méfaits : « À un certain niveau, je veux que mes copines soient plus en sécurité ce soir en disposant de condoms, mais nous devons voir plus grand ... l'abolition, c'est voir plus grand que la réduction des risques, parce qu'on vise l'élimination des méfaits. » De nos discussions d'aujourd'hui à l'événement « Les draps parlent », il ressort clairement que les féministes considèrent l'État comme une institution patriarcale. Cependant, il semble que la plupart des femmes à la table aujourd'hui ne considèrent pas la réforme et la transformation comme s'excluant mutuellement ; la promulgation de

changements juridiques et sociaux peut être utilisée conjointement avec d'autres stratégies pour accélérer la possibilité d'un monde exempt de violence contre les femmes.

Troisième jour, le 6 juillet - Écouter la voix des femmes dans la prostitution : C'était l'avant-dernier jour du congrès des femmes Mondes des femmes, qui s'est tenu cette semaine à Ottawa avec la participation de milliers de féministes du monde entier. Les échanges d'hier lors de l'événement « Les draps parlent » ont commencé par reconnaître le leadership que les femmes ex-prostituées et autochtones ont donné au mouvement abolitionniste au Canada. Des participantes de divers endroits et pays - tels Haïti, le Maroc, le Bangladesh, le Danemark, la Corée du Sud, les États-Unis, le Mexique, le Japon et l'Italie - se sont fait poser la question suivante : considérant que les femmes qui sont actives dans ce mouvement ont différents niveaux et types de privilège, quelles sont les meilleures façons pour le mouvement abolitionniste de travailler en alliance avec des femmes qui ont quitté la prostitution ou y sont actuellement, ainsi qu'avec des femmes de couleur et autochtones ? Comment les femmes peuvent-elles faire preuve de solidarité d'une manière qui ne soit pas purement théorique, condescendante ou exploitante ? Les femmes ont offert beaucoup de réponses, mais ce qui est apparu le plus clairement est l'importance de l'écoute et du respect du leadership des femmes qui sont les plus touchées par la prostitution. Trisha Baptie et Véronique Bourgeois ont toutes deux commencé en opinant que même si elles, en tant que survivantes, ont une voix très spécifique dans la conversation, toutes les femmes sont touchées par la prostitution dans la mesure où celle-ci encourage la commercialisation des femmes en tant qu'objets. Cela dit, elles ont toutes deux souligné la nécessité pour les féministes d'avoir des opinions objectives et exemptes de jugement envers les femmes dans la prostitution, afin de faire alliance avec elles. Corroborant ce sentiment, Teresa Ulloa Ziaurriz a informé le groupe que les femmes dans la prostitution au sein du mouvement abolitionniste latino-américain exigent d'être traitées comme des égales absolues : « Elles ne sont pas des objets d'études, elles ne sont pas des objets à classer. » Les participantes d'AWAN ont dit aux participantes que les femmes autochtones sont souvent ignorées par les chercheurEs, les universitaires et les femmes non autochtones, qui se permettent parfois de parler à leur place, d'où l'importance d'avoir leurs propres voix. Fay Blaney, du même groupe, a rappelé aux participantes que, bien que certaines d'entre elles parlent de la prostitution à la deuxième et à la troisième personne, « nous discutons de ces questions à la première personne... Il n'y a pas de lutte pour combler un fossé entre nous ». Cherry Smiley a cité une autre membre de AWAN : « Nous n'avons pas besoin de vous pour nous accorder de l'espace - nous l'avons, et vous êtes dedans. Nous n'avons pas besoin que vous nous donniez la parole - nous avons une voix, et vous avez besoin d'écouter. » Cette déclaration a rappelé les paroles de Jeannette Lavell, présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada, quand elle a dit plus tôt cette semaine : « Nous, les femmes autochtones, avons eu beaucoup de difficulté à faire entendre nos voix et nous avons besoin des femmes non autochtones pour nous aider à arrêter la légalisation de la prostitution, dans l'intérêt des femmes autochtones et dans votre propre intérêt aussi. » Beaucoup de femmes présentes à la table ont exigé un espace permettant aux femmes de s'organiser, plutôt que des offres condescendantes de « sandwichs, de conseils ou de plaidoyers », comme l'a formulé la travailleuse de première ligne Erin Graham. Parmi les autres sujets mentionnés par les participantes, j'ai noté la nécessité de garder la discussion sur la prostitution axée sur la demande émanant des proxénètes, des prostitueurs et des propriétaires de maisons closes, ainsi que l'importance des mots utilisés dans le discours des positions pro-et anti-prostitution. Par exemple, si « la pauvreté est souvent ce qui amène les femmes à se prostituer », comme l'a dit Bourgeois en se basant sur son expérience antérieure dans la prostitution, le fait d'appeler cette coercition du « travail du sexe » légitime implicitement sa situation comme une solution viable à la pauvreté des femmes, qui découle en fait d'une inégalité systémique. Parmi l'ensemble des sujets abordés, il a semblé que les participantes estimaient unanimement que s'allier avec les femmes les plus marginalisées équivalait à souligner la nécessité de programmes sociaux pour quiconque en a besoin. Vednita Carter, fondatrice du groupe Breaking Free et survivante de la prostitution, a déclaré

qu'avant toute chose, les femmes ont besoin de choses tangibles pour être en mesure de quitter la prostitution, comme un endroit pour vivre et de quoi manger. Mais Esohe Agathise, du Nigeria et de l'Italie, a noté que « si ces ressources ne sont simplement pas là, c'est que les problèmes des femmes ne sont pas à l'ordre du jour ». En réponse à la même réalité dans sa région, Clorinde Zéphir, d'Haïti, a fait un appel énergique à du soutien : « Il nous faut demander aux gens de soutenir les changements nécessaires à apporter à notre société ... La lutte abolitionniste prend racine dans des exigences de base qui sont incontournables ... Nous devons oser rêver de ce monde ; faire appel à des gens, des écrivains et des médias, pour nous aider à développer cette vision et à aller contre le courant des siècles passés, où la prostitution semble être, pour la plupart des gens, une réalité naturelle. »

Quatrième jour, le 7 juillet - La prostitution, une forme de violence patriarcale : Les organisatrices ont commencé la dernière session de la rencontre internationale « Les draps parlent » en déposant une déclaration écrite et signée par quelques-unes des femmes autochtones présentes à Mondes des femmes. Cette déclaration condamne la prostitution comme une forme de violence patriarcale imposée de manière coloniale aux femmes autochtones. Répondant à une invitation, lancée à toutes les femmes indigènes, à lire et à envisager de signer cette déclaration, les femmes de la région Saami dans le nord de la Norvège, de l'île d'Okinawa qui a été annexée par le Japon, ainsi que d'autres femmes de diverses nations du pays sont venues à la table pour y apposer leur nom. Jeannette Lavell a pris un moment pour expliquer qu'elle signait ce texte pour s'opposer à la légalisation de la prostitution au nom de toutes les organisations qui forment l'Association des femmes autochtones du Canada, parce que « en tant que femmes autochtones, des Premières nations, inuites et métisses, nous savons grâce à nos traditions et nos enseignements que nous ne sommes pas cela ». Pour la dernière rencontre de « Les draps parlent », les organisatrices ont axé l'échange sur la façon de maintenir et de développer la solidarité internationale qui avait été construite au cours de l'organisation de cette exposition multicouches. Beaucoup de femmes ont parlé de stratégies, comme la rédaction et la publication de déclarations telles que celle des femmes autochtones, en particulier, Young Sook Cho, de Corée du Sud, qui a parlé au groupe d'une vaste rencontre des survivantes de la prostitution dans la région Asie-Pacifique qui avait publié de concert une déclaration semblable. D'autres ont souligné la nécessité de comprendre dans leur propre contexte culturel la prostitution et les autres formes de violence contre les femmes dans les différentes régions du monde. Par exemple, Esohe Agathise a expliqué la « situation désespérée » en Afrique sub-saharienne, où elle est harcelée pour avoir parlé de la traite des femmes, parce que le féminisme est considéré par certaines personnes comme imposé par l'Occident, ou parce que certains considèrent que la traite est due à ce que « les femmes ne donnent pas à leurs filles une formation morale suffisante ». Parmi les autres sujets de préoccupation, beaucoup de femmes ont attiré l'attention sur le lien entre le militarisme et la prostitution. Suzuyo Takazato, d'Okinawa, a dit que l'augmentation de la prostitution est due à la base militaire américaine qui est restée sur son île depuis la guerre du Vietnam, en suggérant que « le militarisme est l'élément au cœur du maintien de la prostitution ». Clorinde Zéphir, d'Haïti, a confirmé le sentiment de Madame Takazato en parlant aux participantes de la destruction causée à Haïti par la milice internationale et le commerce des armes : « Nous savons comment le viol et la prostitution sont liés au militarisme. Partout où il y a eu des troupes, des bordels sont apparus. Et puis, quand l'armée quitte, la prostitution est naturalisée. » Les deux femmes ont proposé que le mouvement abolitionniste jette les bases d'une solidarité avec des organisations antimilitaristes, et que « ses efforts de mobilisation devraient être particulièrement dynamiques dans les pays pauvres où la militarisation est un problème », comme a dit Zéphir. Sigma Huda, du Bangladesh, a nuancé cette analyse en se référant à l'exemple des femmes autochtones du Bangladesh qui souffrent de « viols commis au hasard et avec impunité par l'armée » dans la région. Elle voulait ainsi rappeler aux participantes que « la militarisation ne se limite pas à des forces externes, mais aussi internes ». Trisha Baptie, d'EVE, a corroboré ces voix internationales avec son expérience sur la côte ouest de la Colombie-Britannique, où les militaires « jouent un rôle énorme dans l'économie et dans des violences

correspondant à leur présence dans le port ». Il est clairement ressorti de cette rencontre mondiale au cours de la semaine, comme l'a dit l'organisatrice Lee Lakeman, que l'abolition de la prostitution « ne peut être l'objet d'une campagne menée isolément », étant donnés ses liens étroits avec les systèmes du militarisme, du capitalisme et du colonialisme. Comme autre exemple, Alice Lee, de l'AWCEP, a demandé aux participantes de s'intéresser aux politiques d'immigration dans leur propre pays. Elle était préoccupée par l'effet de division de la politique canadienne d'immigration actuelle qui légitime les immigrants légaux et emprisonne les migrants illégaux : « Cela crée un fossé entre ces deux groupes, qui s'avère difficile à combler », a-t-elle expliqué. Cet enjeu était particulièrement pertinent dans le contexte de Mondes des femmes puisque le gouvernement canadien n'avait pas traité à temps les visas de plusieurs femmes originaires de pays africains qui devaient donner des présentations au congrès. Des participantes ont suggéré que les femmes canadiennes auraient pu exercer plus de pressions sur leur gouvernement à ce sujet, ce qui a rappelé le thème connexe de notre plus récent échange « Les draps parlent », à savoir que les féministes disposant de plus de privilèges du fait de la géographie, de la race ou de la classe ont pour obligation d'utiliser ce privilège à l'avantage de leurs sœurs. Pour bâtir une solidarité internationale, les abolitionnistes doivent se soutenir mutuellement dans des campagnes mondiales pour mettre fin à la prostitution par tous les moyens dont elles disposent. Les participantes ont unanimement souligné la nécessité de poursuivre les échanges amorcés cette semaine. Cependant, toutes ont approuvé l'impression des animatrices, Diane Matte et Lee Lakeman, que la situation des femmes ne changera pas sans un mouvement féministe autonome qui n'est pas endetté envers le gouvernement, la grande entreprise, ou toutes autres institutions, que ce soit au plan économique ou idéologique. Pour réaliser un monde de femmes, le genre de monde que le nom de cette conférence invoque, les féministes doivent construire un mouvement des femmes global et autonome, dont l'objectif central est d'appeler les femmes du monde entier à participer à la libération de toutes les femmes.

Vancouver Rape Relief and Women's Shelter

